

## Qualité de l'air bonne à moyenne mais des particules en fin de mois

### Informations

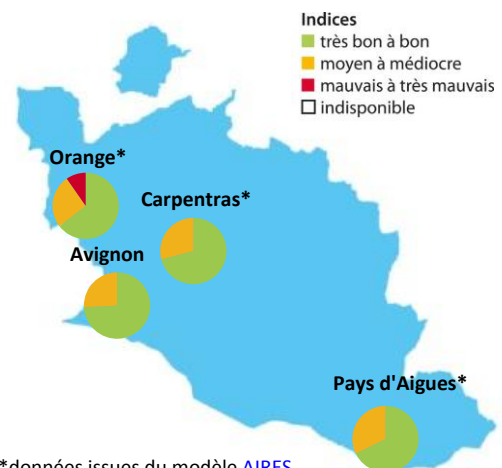
- Le comité de suivi du PPA du Vaucluse a eu lieu le 19 janvier : les premières actions engagées depuis l'approbation du PPA et la méthodologie d'évaluation des indicateurs de suivi par Air PACA ont été présentées.
- L'inventaire régional 2013 des émissions de polluants et GES par commune est disponible: <http://emiprox.airpaca.org/>. Sur demande, il est possible de disposer de ces données détaillées.
- En France, le système de surveillance de la qualité de l'air est jugé efficace par la Cour des Comptes.
- Publications nationales : [Agir pour la qualité de l'air : le rôle des collectivités](#) - [qualité de l'air extérieur et santé](#) et [qualité de l'air intérieur et santé](#).
- Baisse des plaintes odeurs ce mois-ci : 3 en tout dont 2 à Orange assimilées à des odeurs de déchets ménagers et 1 à Pertuis assimilée à des odeurs d'égout.

Pour enregistrer une plainte <http://www.sro-paca.org/> Rubrique « Signalez une gêne » ou via l'application [Signalement Air](#).

### Indices majoritairement bons à moyens

Les particules fines sont à l'origine des quelques indices médiocres à mauvais enregistrés en fin de mois du 21 au 29 janvier.

Le nord du département a connu 3 jours consécutifs d'indices mauvais du 25 au 27 janvier : en cause, l'accumulation des particules émises associée à des conditions météorologiques stables.



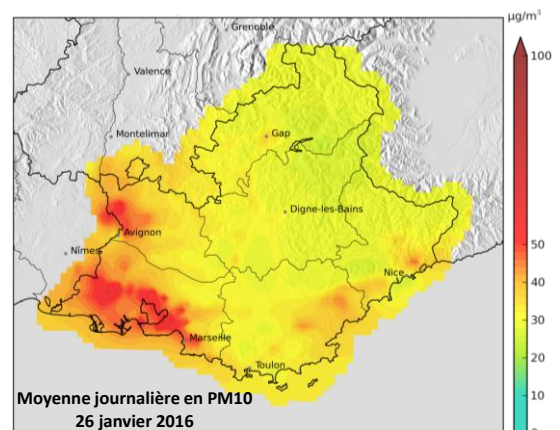
\*données issues du modèle [AIRES](#)  
[visualisez les cartes de surveillance](#)

### 3 jours d'épisode de pollution aux particules

Pendant trois jours consécutifs en fin de mois, les 25, 26 et 27 janvier, le département du Vaucluse a été touché par un épisode de pollution aux particules fines (PM 10). Le maximum a été atteint le 26 avec  $53 \mu\text{g}/\text{m}^3$  au Pontet et  $61 \mu\text{g}/\text{m}^3$  en proximité du trafic à Avignon. Selon les journées, 30 000 à 60 000 habitants ont été concernés sur environ 80 à 120 km<sup>2</sup> au nord du département.

La procédure préfectorale d'information-recommandations a été déclenchée sur prévision durant 2 journées : les 25 et 26 janvier.

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? Les bons gestes](#)



Retrouvez les bilans mensuels dans les [publications](#) du site internet [www.airpaca.org](http://www.airpaca.org)

Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner, contactez-nous en [cliquant ici](#).



[contact.air@airpaca.org](mailto:contact.air@airpaca.org)

[www.airpaca.org](http://www.airpaca.org)

Siège social  
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »  
13294 Marseille Cedex 06  
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues  
Route de la Vierge  
13500 Martigues  
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice  
333, Promenade des Anglais  
06200 Nice  
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06